

# Act'U



## Chiffres du mois

A ce jour, 122 personnes privées d'emploi ont manifesté leur intérêt pour ce projet.

## Edito

### 2023, année de l'emploi !!!

C'est ce que toute l'équipe d'Act'Emploi souhaite à tous les volontaires qui s'inscrivent dans ce projet, plein de bon sens et de bienveillance.

Je profite de cet édito pour souhaiter à toutes et tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Les semaines, les mois, les années passent ; déjà 2 ans que la ville de Petit-Couronne s'est lancée dans cette aventure, 1 an et demi que notre association a été créée pour déployer le projet sur notre territoire.

Prochaine étape : dépôt de notre candidature, avant la fin du premier trimestre !

Merci à tous nos fidèles lecteurs.

Isabelle ALLAIN

## Bonne Année 2023 !



## Quésako ?

### Travaux utiles.

Ce sont des activités utiles, complémentaires à l'économie locale mais non satisfaites qui peuvent être créées en collaboration avec les acteurs économiques et les personnes privées durablement d'emploi.

C'est grâce à une connaissance fine du territoire et à l'implication des acteurs et actrices locaux que l'on peut repérer ces travaux et services utiles localement. Une fois ces travaux utiles identifiés et avant de pouvoir les transformer en emplois concrets, il convient d'évaluer leur faisabilité selon plusieurs critères :

- Vérifier l'existence d'un besoin réel ;
- Mesurer les risques potentiels de concurrence avec des emplois existants ;
- Identifier les contraintes inhérentes à chaque activité (contraintes réglementaires, physiques...).

Afin de répondre à ces exigences, nous effectuons des études de marché sur les activités émergentes et interrogeons les entreprises de notre secteur quant à leurs besoins.



# Interview



Charly Hébert, 33 ans, Couronnais depuis sa naissance.

Ouvert, souriant, dynamique et drôle, Charly nous fait l'honneur de répondre à l'interview du mois de janvier.

Charly s'est vu exclu de sa profession de cuisinier, à la suite d'un problème de santé. Face à l'incompréhension des contraintes liées à sa maladie, son professeur de cuisine lui a fait abandonner son projet, à contre-cœur.

Aujourd'hui, Charly compte parmi les volontaires les plus investis d'Act'emploi.

## Charly, depuis combien de temps êtes-vous inscrit dans le dispositif TZCLD ?

Depuis le 13 novembre 2021 .

## Comment avez-vous découvert le projet et qu'est-ce qui vous a attiré dans celui-ci ?

J'ai découvert un article dans l'hebdo et par curiosité, je me suis rendu à la réunion d'information.

## Qu'espérez-vous du projet ?

Un emploi qui corresponde à mes envies, mes attentes.

## Quel est votre rôle ?

Je participe avec plaisir à l'organisation d'événements, qui se font toujours dans une bonne ambiance.

Je suis partout où on a besoin de moi.

## Quel bénéfice tirez-vous de l'association Act'Emploi ?

Grâce à l'équipe d'Act'emploi, j'ai appris à bien connaître le dispositif TZCLD, ce qui m'a donné envie de m'investir.

Ce projet a déjà changé ma vie : hier, je jouais des heures aux jeux vidéo ; aujourd'hui, je suis heureux de quitter les manettes pour trouver ma voie avec toutes les personnes d'Act'emploi.

Plus de monde devrait y venir, car on trouve vite sa place au sein de cette équipe accueillante et souriante.

## Comment définiriez-vous le projet, en un mot ?

Bienveillance.



# Retour en photos

## Galette des Rois ! 06/01/23

Ce fut un très bon moment passé avec nos amis de Darnétal et nos partenaires en ce début d'année 2023.

Les galettes faites maison par une des volontaires, Isabelle, pour ne pas citer son nom, ont fait l'unanimité des gourmands !

Mais le talent d'Act'emploi ne s'arrête pas à la cuisine... Car les fèves, à l'effigie de notre mascotte la Corneille, ont été réalisées par nos deux créateurs : Olivier pour la conception du dessin et le support par Isabelle, la Reine de la galette !

Un grand merci à tous nos volontaires investis ; nous sommes ravis de vous compter de plus en plus nombreux.



## Vol au-dessus d'un nid de Corneilles !

### Nous avons mis en place un atelier que nous appelons « Le Nid » :

C'est une étape obligatoire, à laquelle les volontaires doivent participer pour pouvoir intégrer la future Entreprise à But d'Emploi.

Il nous permet de sensibiliser les volontaires au projet TZCLD, de leur présenter les activités pressenties pour la future Entreprise à But d'Emploi et de créer les emplois qui leur font envie.

Cet atelier permet également de :

- Détecter les besoins en formation ;
- Créer du lien entre les volontaires, futurs salariés ;
- Émettre de nouvelles idées pour de futurs travaux utiles.

Toquer à la porte d'Act'emploi peut être un tremplin pour reprendre confiance en soi et sortir des carcans ! Nous privilégions l'humain, en mettant en avant le potentiel de chacun plutôt que ses bagages.

Stop aux a priori ! Reprenez votre avenir en main, soyez conscients de vos possibilités : nous avons tous à apporter et tous à apprendre les uns des autres.

A ce jour, 32 volontaires  
sont passés par le Nid



# Interview



**Céline RIES, Conseillère Emploi pour Pôle Emploi et Correspondante TZCLD de Petit-Couronne.**

## Comment avez-vous connu le projet TZCLD ?

Il y a plusieurs années, lors d'un Laboratoire d'idées de Pôle Emploi sur les idées innovantes face au chômage de longue durée, j'ai découvert l'expérimentation TZCLD de Colombelles.

Ma curiosité m'a poussée à me renseigner sur le projet ; je l'ai trouvé génial et me suis portée volontaire pour être actrice du projet, quand la ville de Petit-Couronne s'est lancée dans l'expérimentation.

## Qu'est-ce qui vous a séduit dans ce projet ?

Partir des envies et compétences pour construire son emploi.

La démarche du projet inversé redonne un sens innovant au retour à l'emploi.

C'est pour moi une évidence !

## PARLOTTE PAPOTTE

Merci pour vos retours de plus en plus nombreux,  
N'hésitez pas à nous relancer pour des sujets qui vous intéressent !

## Comment Pôle Emploi s'inscrit dans ce projet ?

Pôle Emploi est un partenaire totalement engagé dans la démarche :

- en participant aux commissions et au CLE (comité locale pour l'emploi)
- en me dégageant du temps du temps sur cette mission
- en allant rechercher les personnes privées durablement d'emploi pour leur faire connaître le dispositif.

## Que vous apporte ce partenariat avec TZCLD dans votre vie professionnelle ?

Une grande bouffée d'air ! Des ateliers, des permanences, des commissions, qui me donnent l'occasion de développer des partenariats, de modifier l'image des relations entre Pôle Emploi et les personnes privées durablement d'emploi. Je me sens faire partie intégrante d'une équipe qui partage les mêmes valeurs.

## Comment définiriez-vous le projet, en un mot ?

Évidence.

**Pour suivre notre actualité c'est par ici !**

